

Par courriel aux communes membres
à l'attention du Conseil communal

Bienne, le 6 novembre 2020

Assemblée des membres du 10 décembre 2020: vote par écrit

Mesdames, Messieurs,

En raison des mesures prises par les autorités pour contenir la pandémie du coronavirus, nous ne pouvons pas tenir notre Assemblée des membres du 10 décembre 2020 en tant qu'événement présentiel. Le Comité a donc décidé de procéder à un vote par écrit. Celui-ci est possible en vertu de l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19), sans que cela soit prévu par les statuts. Les communes membres ont le droit de vote.

Ordre du jour et propositions

Les points suivants de l'ordre du jour sont soumis au vote par écrit:

1. Procès-verbal de l'Assemblée des membres du 1^{er} juillet 2020: approbation
2. Programme d'activités et budget 2021: approbation
3. Plan financier 2022-2025: approbation
4. Élections du Comité et de la présidence

Documentation

Tous les documents sont consultables sur notre site Internet : www.seeland-biel-bienne.ch

Vote par écrit

Le vote par écrit se déroule comme suit:

- » Vous recevrez le formulaire pour le vote joint à l'invitation. Veuillez-nous le renvoyer jusqu'au **mercredi 9 décembre 2020** par courriel (scan) à info@seeland-biel-bienne.ch. Les votes reçus après le 9 décembre 2020 ne seront pas pris en compte.
- » Le dépouillement du scrutin aura lieu le jeudi 10 décembre 2020 par le secrétariat sous la supervision de Madeleine Deckert, présidente, et de Christine Jakob, vice-présidente.
- » Le résultat du vote par écrit sera consigné au procès-verbal et porté à la connaissance des communes membres.

Si vous avez des questions concernant le contenu ou l'organisation, le secrétariat est à votre disposition à tout moment.

Nous vous remercions de votre compréhension dans cette situation exceptionnelle et espérons que cette approche tiendra compte au mieux de tous les intérêts. Nous espérons aussi pouvoir organiser la prochaine Assemblée des membres le 30 juin 2021 à nouveau dans le cadre habituel.

Meilleures salutations



Madeleine Deckert
Présidente



Thomas Berz
Directeur

Annexe:

- » Liste de pondération des voix des communes membres 2020

Droits de vote des communes membres 2020

Membres intégraux

Commune	Cercle électoral	Population résidante moyenne 2016-2018*	Droits de vote**
Aarberg	Lyss/Aarberg	4'578	5
Aegerten	Agglomération biennoise	2'032	2
Arch	Seeland inférieur	1'559	2
Bargen	Lyss/Aarberg	1'009	2
Bellmund	Agglomération biennoise	1'613	2
Biel/Bienne	Agglomération biennoise	53'840	33
Brügg	Agglomération biennoise	4'251	5
Brüttelen	Anet/Cerlier	592	1
Büetigen	Seeland inférieur	852	1
Bühl	Lyss/Aarberg	450	1
Büren an der Aare	Seeland inférieur	3'551	5
Diessbach	Seeland inférieur	999	1
Dotzigen	Seeland inférieur	1'483	2
Epsach	Lyss/Aarberg	329	1
Erlach	Anet/Cerlier	1'436	2
Evilard	Agglomération biennoise	2'623	2
Finstershennen	Anet/Cerlier	574	1
Gals	Anet/Cerlier	809	1
Gampelen	Anet/Cerlier	919	1
Grossaffoltern	Lyss/Aarberg	3'026	5
Hagneck	Agglomération biennoise	412	1
Hemrigen	Lyss/Aarberg	316	1
Ins	Anet/Cerlier	3'531	5
Ipsach	Agglomération biennoise	4'004	5
Jens	Lyss/Aarberg	666	1
Kallnach	Lyss/Aarberg	2'182	2
Kappelen	Lyss/Aarberg	1'369	2
Lengnau	Seeland inférieur	5'057	5
Leuzigen	Seeland inférieur	1'258	2
Ligerz	Rive gauche du lac de Bienne	552	1
Lüscherz	Anet/Cerlier	543	1
Lyss	Lyss/Aarberg	14'720	9
Meienried	Seeland inférieur	53	1
Meinisberg	Seeland inférieur	1'320	2
Merzligen	Lyss/Aarberg	400	1
Mörigen	Agglomération biennoise	873	1
Müntschemier	Anet/Cerlier	1'404	2
Nidau	Agglomération biennoise	6'842	5
Oberwil bei Büren	Seeland inférieur	843	1
Orpund	Agglomération biennoise	2'704	2
Pieterlen	Agglomération biennoise	4'226	5
Port	Agglomération biennoise	3'581	5
Radelfingen	Lyss/Aarberg	1'251	2
Rapperswil	Lyss/Aarberg	2'637	2
Rüti bei Büren	Seeland inférieur	854	1
Safnem	Agglomération biennoise	1'925	2
Scheuren	Agglomération biennoise	448	1
Schüpfen	Lyss/Aarberg	3'745	5
Schwadernau	Agglomération biennoise	671	1
Seedorf	Lyss/Aarberg	3'097	5
Siselen	Anet/Cerlier	571	1
Studen	Agglomération biennoise	3'256	5
Sutz-Lattrigen	Agglomération biennoise	1'388	2

Droits de vote des communes membres 2020

Membres intégraux

Commune	Cercle électoral	Population résidante moyenne 2016-2018*	Droits de vote**
Täuffelen-Gerolfingen	Agglomération biennoise	2'831	2
Treiten	Anet/Cerlier	442	1
Tschugg	Anet/Cerlier	449	1
Twann-Tüscherz	Rive gauche du lac de Bienne	1'163	2
Vinelz	Anet/Cerlier	864	1
Walperswil	Lyss/Aarberg	1'021	2
Wengi bei Büren	Lyss/Aarberg	606	1
Worben	Lyss/Aarberg	2'274	2
Total	Agglomération biennoise	97'520	81
Total	Lyss/Aarberg	43'676	49
Total	Seeland inférieur	17'829	23
Total	Anet/Cerlier	12'134	18
Total	Rive gauche du lac de Bienne	1'715	3
Total	Tous	172'874	174

Membres associés

Commune	Cercle électoral	Population résidante moyenne 2016-2018*	Droits de vote**
La Neuveville		3'735	–
Péry-La Heutte		1'918	–
Total		5'653	–

Total

Commune	Cercle électoral	Population résidante moyenne 2016-2018*	Droits de vote**
Membres intégraux		172'874	174
Membres associés		5'653	–
Total		178'527	174

* Population résidante moyenne selon article 7 LPFC (domicil civil)
Source: Administration des finances du canton de Berne, journal des communes 2019

** Art. 14 des statuts : Membres intégraux :
communes comprenant 1'000 habitants ou moins: 1 voix
communes ayant plus de 1'000, mais au maximum 3'000 habitants: 2 voix
communes ayant plus de 3'000, mais au maximum 10'000 habitants: 5 voix
communes ayant plus de 10'000 habitants: 3 voix pour 5'000 habitants ou tranches de 5'000 habitants.

Les membres associés n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée des membres.